

Entrelacs

Septembre
2020



Vive la rentrée !



ARDRES

Mairie d'Ardrès - 64 Rue des Lombards. 62610 ARDRÈS. Tél. : 03 21 46 50 20. www.mairie-ardres.fr

Agenda

En écrivant ces lignes, nous ne pouvons garantir la tenue des manifestations municipales en raison des protocoles concernant la crise sanitaire. Suivez-nous sur facebook ou sur www.marie-ardres.fr

Mardi 1^{er} septembre

Remise de prix des Maisons fleuries

En raison de la crise sanitaire, la remise de prix s'effectuera lors d'une permanence entre 18h et 20h à la salle des mariages de la Mairie d'Ardres.

Les participants recevront une invitation.



Le jury du concours

Dimanche 20 septembre

Les plantes de la circulation

Atelier par Laurence Caron - Maison de la Nature. Baume circulateur à l'achillée mille-feuille de 9h30 à 12h. Tél. : 03 21 82 89 27.

Visite du jardin médicinal

de 15h à 17h30 - Maison de la Nature.

Arène du Lac - A partir de 9h à la Base Municipale de Loisirs. **Voir page 3.**

Dimanche 27 Septembre

12^{ème} combiné duathlon/triathlon

de 8h à 19h – au lac d'Ardres. 3 épreuves jeunes le matin et 3 adultes l'après-midi.

1.2.3 en Ardrésis : 06 78 03 53 72.

Rentrée scolaire :

Communiqué du service Public

Publié le 11/08/20. Direction de l'information légale et administrative (Premier Ministre)

La distanciation physique

Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves.

L'espace doit être organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Le port du masque

Interdit pour les élèves de maternelles. Non recommandé pour les élèves de l'élémentaire. Port du masque pour les agents et personnels intervenant dans l'école sauf si la distance de 1 m est respectée.

Observation des gestes barrières

Lavage régulier des mains aux moments

**R
E
N
T
R
É
E

S
C
O
L
A
I
R
E**

charniers de la journée.

Pas de contact physique ni de serrage de mains ni d'embrassade.

Tousser dans son coude et utilisation de mouchoir unique.

La limitation des brassages entre classes est recommandée. Possibilité pour l'école d'adapter les horaires d'arrivée, de départ et des récréations.

La désinfection des locaux et des matériels utilisés se fait une fois par jour.

Il est demandé aux parents de ne pas mettre l'enfant en classe en cas de fièvre ou d'apparition de symptômes du COVID.

Ce protocole pourra être revu en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Renseignez-vous dès la rentrée auprès de la Direction des écoles.



L'ARENE DU LAC

Course
& Marche
100%
féminine

sous réserve*

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE - BASE MUNICIPALE DE LOISIRS

Marche à 9h : 3 km - 7 km - 12 km.

Course à 9h30 - Ados 3 km

Dès 10h - Adultes 3 km - 6 km - 9 km.

Pré-inscription en Mairie ou sur place.

Adultes : 5 € / Ados : Gratuit.

Pour la course :

Certificat médical obligatoire

Les fonds seront reversés au profit de la Ligue contre le cancer.

Règlement et fiche d'inscription sur :
www.mairie-ardres.fr

Lots et Tombola. Activités ludiques et sportives pour les papas et leurs enfants ou garderie sur place (4/11 ans).



* Les conditions d'organisation seront précisées ultérieurement afin de correspondre au protocole et consignes qui seront alors en vigueur le jour de l'événement.

Cardio Boxing Ardres

Mouvement de boxe en musique, nous vous donnons rendez-vous le Mardi 8 Septembre à la salle en étoile de Bois en Ardres à 19h.



SCA Tennis

Tél. : 06 19 24 09 70 ou scardres@fft.fr

Permanences inscriptions les 5, 6, 9, 12 et 13 Septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Essai gratuit durant les permanences.





TRIATHLON DUATHLON

LAC D'ARDRES

DIMANCHE
27 SEPTEMBRE
2020

Matin COURSES JEUNES
Après-midi DUATHLON TRIATHLON RELAIS



sous réserve*



ARDRES



f DUATHLON / TRIATHLON D'ARDRES

12^{ÈME}
Edition

RENSEIGNEMENTS
123ENARDRESIS@GMAIL.COM

INSCRIPTIONS
WWW.PROLIVESPORT.COM



* Les conditions d'organisation seront précisées ultérieurement afin de correspondre au protocole et consignes qui seront alors en vigueur le jour de l'événement.

Bibliothèque

Bibliothèque pour tous

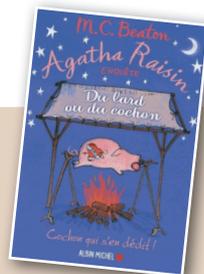
Parmi nos nouvelles acquisitions :

Jean-Christophe GRANGE : le Jour des cendres
Polar nerveux et addictif !

Sarah LARK : l'île de la mangrove rouge
Roman trépidant alliant la piraterie à l'esclavage.

Tracy CHEVALIER : la Brodeuse de Winchester
A 38 ans, Violet, célibataire, décide de s'émanciper.

M.C.BEATON : du lard ou du cochon
Agatha Raisin enquête pour notre plus grand plaisir !



Retrouvez plus d'informations sur mairie-ardres.fr « Associations. Adresse : 66 rue E. Stubbs Dans l'attente de directives sanitaires, l'heure du Conte ne reprendra pas en septembre. La bibliothèque fermée le mardi.

S'PASS ADOS

Les Mercredis de 14h à 18h

Tél. : 09 72 52 75 12 - 07 57 07 61 75. actions.jeunesse@mairie-ardres.fr

dès
11 ans

**Dès le 9 Sept.
Foyer Saint Just**

**Activités
Animations
Sorties...**

ALSH
Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Du 19 au 30 Octobre

Les Gaulois !

Infos et pré-inscription dès le 16 Sept.

09 72 52 75 12

ou 07 57 07 61 75

actions.jeunesse@mairie-ardres.fr

Permanences en Mairie pour déposer les dossiers complets et valider l'inscription :
Jeudi 1^{er} Octobre de 17h30 à 18h30, Samedi 3 Octobre 9h à 10h et Mercredi 7 Octobre de 9h à 11h.



Restaurants et garderies scolaires

Mode de gestion

-Pour les restaurants scolaires :

Les inscriptions se font à l'année ou le matin pour le midi.

-Pour les garderies :

Pas d'inscription préalable.

Pour les 2 services, la facturation sera mensuelle et les paiements se feront par chèque bancaire ou prélèvement bancaire.

Attention! Les tickets CESU ne sont autorisés que pour le règlement des prestations garderies.

Inscriptions de dernière minute dans les écoles : si les parents des nouveaux inscrits souhaitent que leur enfant mange d'une façon régulière ou occasionnelle à la cantine, ils doivent impérativement retirer un dossier au secrétariat de la Mairie dans le courant de la 1^{ère} semaine de la rentrée scolaire.

Garderie scolaire

Dès le 1^{er} Septembre 2020, la garderie ouvrira ses portes selon les horaires suivants :

A Ardres : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20 et de 16h à 18h30.

A Bois en Ardres : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

N.B. : A l'issue de la garderie du matin, les enfants seront conduits dans leur école respective et seront placés sous la responsabilité des enseignants. Le soir, ils seront obligatoirement repris par leurs parents à la garderie.

Permanence : Mme Sandrine Devos assurera une permanence tous les mercredis matin de 9h30 à 11h30 en Mairie.



Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse etc,.. sont limités aux jours et heures fixés ci-après :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Déchets canins

Les déchets canins sur les lieux publics (voirie, places, pelouses), doivent être obligatoirement ramassés par les propriétaires des animaux. Des sachets sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

| COLLECTE | Ardres | Bois en Ardres |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Ordures ménagères | Tous les Vendredis | Tous les Vendredis |
| Organique - fermentescible | Tous les Vendredis | Tous les Vendredis |
| Papier | Vendredis 4 - 18 | Vendredis 4 - 18 |
| Verre | Points d'apport volontaire | Points d'apport volontaire |

Bac gris/noir : Ordures ménagères résiduelles - Bac marron : Biodéchets - Bac jaune : emballage et papier - Bac vert : verre
Pensez à sortir vos bacs la veille au soir, bien visibles sur le trottoir, poignée vers la chaussée.
Ramassage par la Communauté de Communes Pays d'Opale - 03 21 82 22 31.



Les masques jetables ne doivent pas être déposés dans la poubelle jaune.



Erratum

Une erreur de fichier s'est glissée dans notre revue annuelle «Ardres au fil du temps» concernant la boucherie «**Chez Lily**». Voici la bonne photographie.

Concernant «**Les Robinsons du lac**» au 278 avenue du lac, l'établissement fait également : bar, crêperie, brasserie et location de chalets et mobil-home.

Des exemplaires de cette revue sont disponibles à l'accueil de la Mairie.



Boucherie Lily

58 Place d'Armes

Tél. : 03 21 82 86 46

| | | |
|---|--|---|
|  | Relais Assistantes Maternelles | Lundi de 13h30/17h. Mercredi de 14h/17h. Jeudi de 13h30/17h. Vendredi (semaine paire, accueil téléphonique seulement) de 13h30/16h. Tél. : 06 99 12 01 40 - secretariat-ram@cc-paysdopale.fr |
|  | Assistante sociale | Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Le mardi sur RDV au 03 21 35 17 46 . |
|  | Bibliothèque pour tous | Mardi de 16h30 à 18h30 Mercredi et Jeudi de 10h à 12h. Samedi de 16h30 à 18h – Dimanche de 10h30 à 12h. |
|  | Conciliateur de justice | Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Sur rendez-vous. 03 21 35 17 46 . |
|  | Consultation des nourrissons | 1 ^{er} et 3 ^{ème} Jeudi de 14h à 16h30. MDPA avenue Fernand Buscot. Veuillez au préalable téléphoner au 03 21 00 01 50 . |
|  | CPAM | Rendez-vous sur Ameli.fr ou au 36 46 . |
|  | ACT + | Permanences au 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Téléphonez au 03 21 88 22 00 . |
|  | ACPG-CATM | 2 ^{ème} Vendredi de 9h30 à 11h30 au Local des permanences : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Constitution de dossier – Retraite. |
|  | La Fabrique DEFI | Développement économique, formation, insertion dès 16 ans. Maison de Pays de l'Ardrésis. Avenue Fernand Buscot. Permanence le Mardi. |
|  | Assistante sociale de la CARSAT | 2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mardi sur rendez-vous : 03 20 05 64 00 Local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. |
|  | St Vincent de Paul | Jeudi de 8h30 à 10h30 – Maison des Associations. |
|  | Habitat Jeunes | 4 ^{ème} Vendredi de 9h30 à 11h30 – Maison de Pays de l'Ardrésis. Sur RDV : 03 21 19 08 60 |
|  | Maison de Pays de l'Ardrésis | Maison de Services au Public : Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Avenue Fernand Buscot. |

Sauf jours
fériés

Directrice de la rédaction
Sylvie Bonnière

Adjointe aux finances, aux affaires générales, à la communication et aux élections



Directeur de publication
Ludovic Loquet

Vice-président du Conseil départemental et Président de la Communauté de Communes Pays d'Opale
Maire d'Ardes

Cache Imprimerie - Ne pas jeter sur la voie publique

Conception et photos
Mairie d'Ardes - Septembre 2020
Service Communication

